

Requête pour un sondage envers les membres de l'Association Canadienne de Thérapie du Sport (ACTS)

En conséquence de l'intérêt accrue pour les sondages envers les membres de l'ACTS, des lignes directrices ont été établies pour formaliser les requêtes d'administration de sondage par courriel ou sur une plateforme internet envers les membres de l'association ou une sous-catégorie. Ce processus a été conçu pour assurer la qualité des sondages distribués aux membres.

Un sondage bien conçu peut fournir de l'information utile à des chercheurs et aux membres de l'ACTS; par contre, les droits de nos membres doivent être protégés contre les spams ou les sondages frivoles tels que sondages pour une étude de marché. Les sondages proposés devraient viser des problèmes importants et/ou des barrières en thérapie du sport. Les propositions pour les requêtes seront évaluées par la Fondation de recherche de l'ACTS pour déterminer le mérite du sondage proposé. Si le sondage est approuvé, l'ACTS facilitera sa distribution aux membres, ou à une sous-catégorie de membres par courriel.

Procédure de proposition pour une requête de sondage aux membres

Les propositions pour une requête de sondage aux membres de l'ACTS doivent être soumises *au moins 8 semaines avant la date de distribution désirée*. Les propositions doivent être soumises électroniquement in Word ou PDF to research@athletictherapy.org.

Les candidats doivent procéder dans l'ordre suivant:

1. Les candidats qui n'ont pas l'approbation d'un comité d'éthique sont responsables de fournir une déclaration de vérification indiquant qu'ils¹ ont consulté *l'Énoncé de politiques des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC2)*, et ont déterminé que leur recherche pouvait être exemptée d'une révision de la part d'un comité d'éthique d'une institution. Veuillez s'il vous plaît inclure une description des raisons pour laquelle ce projet peut être exempté d'une révision du comité d'éthique. Cette déclaration doit être incluse avec toutes les propositions qui n'ont pas obtenue l'approbation de la part d'un comité d'éthique. Procéder à l'étape 3.
2. Si une approbation de la part d'un comité d'éthique est requise, les candidats doivent s'assurer qu'ils ont reçu l'approbation de la part d'un conseil d'administration approprié (institution universitaire, ou comité d'éthique indépendant). Les candidats pourront seulement passer à l'étape suivante après avoir répondu aux exigences en lien avec l'éthique.
3. Veuillez soumettre une proposition complète pour une requête de sondage aux membres de l'ACTS à la Fondation de recherche de l'ACTS (voir le schéma détaillant les composantes nécessaires ci-bas).
4. Les propositions seront évaluées par la Fondation de recherche de l'ACTS et recevront une des décisions suivantes:
 - a. *Approuvée*
 - b. *Demande de clarifications*
 - i. Les propositions recevant une *demande de clarifications* auront l'opportunité de soumettre à nouveau leur proposition pour approbation **jusqu'à concurrence de deux soumissions suivant** les révisions nécessaires tels que demandé par la Fondation de recherche.
 - c. *Rejetée*
 - i. Les propositions *rejetées* ne pourront pas être soumises de nouveau.
5. Une fois la proposition approuvée, une notification par courriel sera émise pour les membres de l'ACTS visée par le projet (tous les membres ou une sous-population) les invitant à participer au sondage aux dates définies par la proposition et/ou approuvées par les réviseurs.
6. Dans les six mois suivant la complétion du sondage, les chercheurs responsables du sondage devront envoyer un rapport sommaire (environ 1 page) à la Fondation de recherche de l'ACTS contenant:
 - Les taux de réponses et de complétions (seulement pour les membres de l'ACTS),

¹ Le genre masculin est utilisé pour alléger le texte.

- Les données démographiques des participants (si applicable),
- Un sommaire des résultats des articles du sondage,
- Un plan pour la dissémination des résultats,
- Toutes autres informations demandées par l'ACTS étant considérées utiles à l'association et à ses membres.

Toutes demandes subséquentes de la part des chercheurs pour effectuer un sondage envers les membres de l'ACTS ne seront pas considérées tant qu'un rapport final pour les applications précédentes n'aura pas été soumis à la Fondation de recherche de l'ACTS. Les informations envoyées à la Fondation de recherche de l'ACTS seront gardées confidentielles et seront utilisées seulement à des fins internes de révisions des politiques et procédures en lien avec des futures demandes de sondage aux membres de l'ACTS.

Proposition de Sondage aux Membres de l'ACTS

Veillez s'il vous plaît soumettre une proposition qui inclut les critères suivant en vue d'être évaluée par la Fondation de recherche de l'ACTS. Veuillez vous assurer que vous incluez une justification de votre méthodologie (ex : pourquoi désirez-vous 2 suivis à votre invitation?).

1. Le titre du projet et/ou du sondage,
2. Les noms des chercheurs et affiliations,
3. Commanditaire(s) (si applicable),
4. Financement ou agence de financement pour chacun des chercheurs (si applicable),
5. Objectifs clairement définis,
6. La pertinence du sondage à la pratique de la thérapie du sport et/ou aux membres de l'ACTS,
7. L'utilisation prévue pour les résultats (i.e. application pour des subventions, manuscrit(s), présentations à des conférences, informations pour des conseils d'administration, analyses de marché, etc.),
8. Les détails du sondage incluant sa longueur (nombre total d'articles, nombres d'articles sur la démographie et le nombre d'articles de sondage), une estimation du temps requis pour compléter le sondage, les langages disponibles, et le format de disposition (nombres d'articles par page, le pourcentage du sondage complété pour les sondages avec plusieurs pages),
9. La population ciblée par le sondage et une justification (tous les membres, membres agréés seulement, etc.)
10. La date de l'invitation initiale, le nombre de suivis (jusqu'à concurrence de 2), et les intervalles désirés pour les suivis.,
11. Une copie de l'invitation à participer au sondage qui doit inclure : une déclaration concernant le nombre de questions, une estimation du temps nécessaire pour compléter le sondage, les risques et bénéfices potentiels de la participation, une description de l'étude et des objectifs, détails concernant le retrait de la participation (sondage non-complété), déclaration sur la confidentialité, consentement, et l'information pour contacter les membres du comité d'éthique et les chercheurs),
12. Un formulaire de Détermination pour le besoin d'approbation d'éthique dûment rempli et signé et une déclaration de vérification (si une approbation d'éthique n'est pas nécessaire),
13. Une copie de l'approbation d'un comité d'éthique indépendant ou d'une institution appropriée (si applicable),
14. Une copie du sondage proposé dans le format où il sera envoyé aux membres (i.e. le même nombre d'articles et le même nombre d'articles par page, etc.) et un lien électronique vers le sondage,
15. Veuillez indiquer si c'est une proposition initiale ou une soumission subséquente (1^{ère} ou 2^{ième}).

Lignes Directrices Générales pour les Sondages

Les sondages devraient être aussi courts que possible pour améliorer les taux de réponses et de complétion, tout en maintenant l'intégrité académique. Il est conseillé de consulter un chercheur avec de l'expérience dans le

domaine des sondages pour ce qui concerne la composition du sondage (nombre de questions, le barème de réponses, la durée du sondage, le nombre de questions par page) et le moment idéal pour envoyer le sondage et faire les suivis.

Les chercheurs sont responsables de déterminer si une approbation d'éthique est requise, et si c'est le cas, se conformer avec les exigences de recherche de leur institution (ou d'un comité d'éthique indépendant). Une copie de l'approbation d'éthique doit être soumise avec l'application.

Les objectifs du sondage doivent être clairement énoncés. Les sondages doivent avoir des objectifs bien définis (i.e. accumuler de l'information X pour une publication dans un journal X, accumuler des données préliminaires pour une application à une subvention, etc.) et adresser des problèmes importants et/ou des barrières en thérapie du sport.

SI vous avez des questions supplémentaires en lien avec le processus de requête pour un sondage envers les membres de l'ACTS, veuillez contacter la Fondation de recherche de l'ACTS research@athletictherapy.org.

Liste de vérification pour Requête de sondage aux membres de l'ACTS

- Une déclaration de vérification et description des raisons pour lesquelles le sondage est exempté d'une approbation de la part d'un comité d'éthique **OU**
- Approbation d'éthique de la part d'une source appropriée (institution, comité indépendant)
- Une proposition pour une requête de sondage envers les membres de l'ACTS à la Fondation de recherche de l'ACTS.
- Invitation(s) à participer au sondage qui inclut le consentement à participer (i.e. un exemple du courriel à envoyer aux membres)
- Une proposition complète dans le format dans lequel les participants l'expérimenteront et un lien électronique vers le sondage.
- Le formulaire de résumé du sondage pour la distribution (dans le format *Word*).